

Le Président

M. Didier LEROY
Mairie
4 rue de la Mairie
29180 PLOGONNEC

Département Entreprises et Territoire

JFG-PLC-FG-2025-013
Tél. 02 98 98 29 29

**Objet : Modification n°2 du PLU de
Plogonnec**

Quimper, le 8 septembre 2025

Monsieur le Maire, *Didier,*

Par le courrier du 23 juillet 2025, vous sollicitez l'avis de la Chambre de commerce et d'industrie Finistère concernant la modification n°2 de votre Plan local d'urbanisme (PLU).

L'objectif de cette modification est d'ouvrir à l'urbanisation la zone à vocation d'habitat de « *Kerinou 3* » d'une superficie de 1,08 ha.

Après étude du dossier présenté, la Chambre de commerce et d'industrie Finistère émet un avis favorable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à toi


Jean-François GARREC✓